

Vendredi 6 juillet 2007

## **Carte Nationale d'Identité et passeport: La Ville a demandé à la Préfecture de raccourcir les délais de délivrance**

La Ville de Marseille rappelle que le traitement normal par ses 26 bureaux municipaux de proximité, pour une Carte Nationale d'Identité (CNI) est d'un mois et pour les passeports, il est de 15 jours.

Depuis le courant du mois de février 2007, la Ville de Marseille se retrouve devant une situation inédite : le délai réservé au traitement par les services de la Préfecture est passé à 7 mois pour les Cartes Nationales d'Identité et à 4 semaines pour les passeports.

**Daniel Sperling**, Adjoint à l'Etat Civil, aux bureaux Municipaux de Proximité et aux Visas et légalisations a écrit au Secrétaire Général de la Préfecture afin de lui faire part des nombreux mécontentements des Marseillais. Il lui a également, demandé de prendre les mesures nécessaires pour revenir à des délais normaux de délivrance des CNI afin de satisfaire des demandes nombreuses, et notamment à l'approche des périodes estivales.

Il est regrettable que des milliers de Marseillais soient pénalisés dans le cadre de leurs activités citoyennes ou professionnelles voire d'actes de la vie courante par ces retards qui n'incombent en aucune manière à la Ville de Marseille.

En attendant d'autres documents comme le permis de conduire ou le passeport peuvent éventuellement se substituer à la Carte Nationale d'Identité.

*Contact presse, Sylvie Benarous au 04 91 14 65 97*